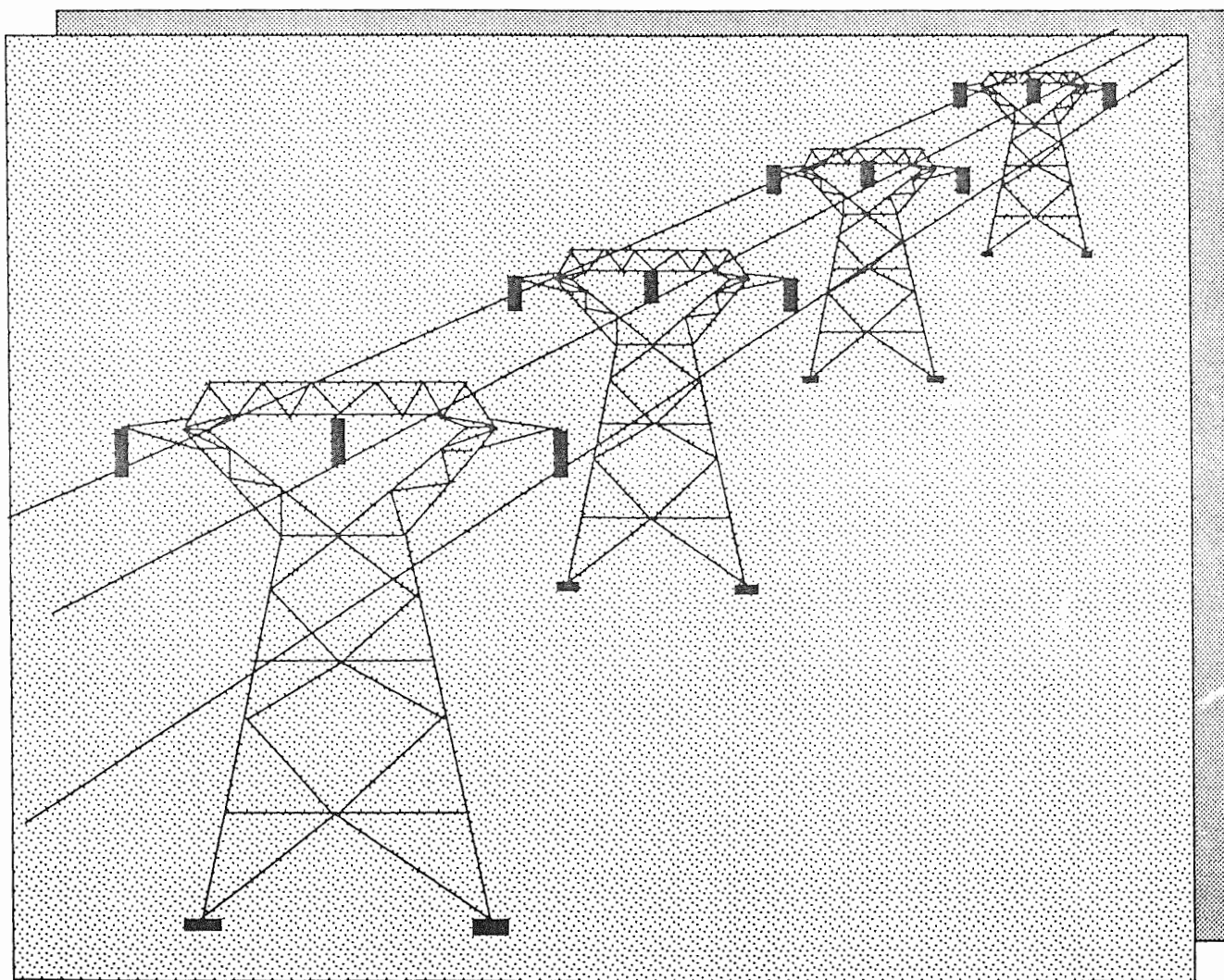


MERVILLE

INFO.

UNE NOUVELLE LIGNE ?



BULLETIN DE LIAISON COMMUNAL

N°1-1992

COUVERTURE

Le projet d'implantation d'une nouvelle ligne électrique à très haute tension sur le territoire de Merville a provoqué un large débat dans notre commune (voir l'article page 4). Si cette réalisation voit le jour elle devrait modifier notablement l'aspect du secteur Nord Ouest de la commune.

SOMMAIRE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 3

LE CONCILIATEUR DU CANTON 3

LA NOUVELLE LIGNE ELECTRIQUE 4

ETAT CIVIL 5

EMPLOIS FAMILIAUX 6

ELECTIONS REGIONALES 6

TENNIS CLUB MERVILLOIS 7

CLUB DU 3° AGE 8



NOTE DE LA REDACTION

Le prochain numéro de *MERVILLE INFO* paraîtra en juin, les associations qui veulent publier des articles doivent les déposer à la Mairie avant fin Mai. Il sera consacré en partie à la publication de la liste des commerçants et artisans de Merville, par rapport à la liste donnée en 1991, si des modifications sont nécessaires (adjonctions, suppressions) le signaler également à la Mairie avant la fin du mois de Mai.

COMITE DE REDACTION:

Philippe ARRUE, Christian BAGUR, Guy DESTARAC,
Alain GABARRA, Gilles MARTIN, Monique SUDRES



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Au cours de la réunion du 23 Janvier 1992, le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

•TRAVAUX

- Suite au projet de rénovation des façades de la Mairie (Menuiserie et murs) et d'aménagement d'un accès pour les handicapés, une demande de subvention est faite auprès du Conseil Général pour un montant de travaux de 164 142 F TTC.

• FINANCES

- Accord pour la signature d'un avenant au contrat d'assurance incendie.

•URBANISME

- Décision de faire procéder à l'établissement d'une carte d'aptitude des sols à l'assainissement autonome dans les zones non desservies par un réseau collectif.

- Décision de retrocession de l'immeuble de Pédauco à Madame Valérie Martin et Monsieur Eric Dagen en vue de la création d'un dépôt vente de matériaux de construction.

• ENVIRONNEMENT

Accord pour l'adhésion de nouvelles communes ou syndicat mixte pour l'étude et la protection de l'environnement.

D'autre part au cours d'une réunion exceptionnelle le 3 Février suite aux problèmes posés par le projet de ligne THT, le Conseil Municipal a demandé que le projet soit réétudié afin d'éviter le maximum de nuisance pour les riverains.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Le CONCILIATEUR du CANTON de GRENADE

Monsieur Jacques WAMBERGUE conciliateur du canton de GRENADE rappelle qu'il tient une permanence à la Mairie de Grenade le 2^e et le 4^e Jeudi de chaque mois de 14h 30 à 17h 30. Par la même occasion il nous rappelle qu'il reste à la disposition des personnes ayant des litiges de voisinage, de famille, professionnels, etc... et que son intervention est sans frais.

Il faut savoir qu'en 1991 il a été amené à intervenir pour 172 saisines et qu'il a pu concilier 58 familles du Canton.

UN NOUVELLE LIGNE ELECTRIQUE A MERVILLE !

L'EDF a lancé un nouveau projet de ligne "Très HauteTension" (2 fois 225 000 volts) reliant Grisolles à Ginestous par un tracé qui touche notre commune. L'enquête publique qui en a découlé à provoqué de nombreuses discussions et le Conseil Municipal a été amené à en débattre (voir délibérations page 3) et à faire des propositions. Nous vous donnons ici le texte qui a été voté et qui précise la position des élus de Merville.

ARGUMENTATION CONTRE LE TRACE ACTUEL E.D.F.

(Annexe à la délibération du Conseil Municipal du 03.02.1992.)

L'étude d'impact soumise à enquête publique propose un tracé qui appelle deux séries de questions :

- 1 - L'une sur les priorités qui ont guidé l'étude vu l'importance des contraintes primaires et secondaires violées ;
- 2 - L'autre sur le sérieux de l'étude.

Deux exemples parmi d'autres :

- **Simple bon sens** : le concepteur n'a pas envisagé le trajet le plus direct qui éliminerait pourtant de façon économique la contrainte rigide d'implantation d'un pylône devant deux habitations dont une en construction (zone 1 sur plan).

- **Plus technique** : le gêne acoustique : toutes les maisons situées à moins de 200m verront le niveau sonore ambiant croître de plus de 5 dbA (valeurs EDF, zone rurale, temps de pluie) ce qui dépasse le seuil de la présomption de gêne au sens du décret 88 523 du 5 Mai 1988, d'où autant de procès individuels potentiels que de maisons concernées :

- Incidence sur les gens méprisée
- Incidence sur les coûts négligée.

Après analyse détaillée, si nous considérons que la construction de la ligne est une nécessité, nous constatons que la protection des personnes et de l'environnement est une obligation vitale que l'étude d'impact proposée ne prend pas en compte de façon prioritaire.

L'économie du projet semble avoir guidé le concepteur puisque 41 habitations se trouvent à moins de 250 m de la ligne, sans pour autant avoir intégré à leur juste valeur les coûts annexes (indemnisations, procès) qui pèseront lourd dans le coût global.

NOTRE REJET EST D'AUTANT PLUS FERME QUE DES SOLUTIONS EXISTENT.

Des variantes permettent de minimiser les nuisances pour chaque type de contrainte (au sens même de l'étude d'impact).



Nos propositions sont :

- 1er tronçon au Nord : Vallée de la Save :
 - Variante A : tracé enterré dans l'emprise du futur élargissement du CD17
 - Variante B : tracé aérien dans la plaine de la Save.
- 2ème tronçon au Sud : Raccordement du 1er tronçon au projet EDF
Tracé empruntant le fil d'un ruisseau.

Ces propositions de tracé :

1 - ne passent à proximité que de peu d'habitations existantes (5 ou 6 selon tracé au lieu de 41)

2 - respectent l'environnement, notamment le 1er tronçon -variante A- (pas de pylône et de lignes aériennes) prolongé par le 2ème tronçon (câbles «noyés» dans la végétation existante, tout en laissant le passage d'exploitation du réseau EDF et peu de coupe d'arbres).

3 - ne surplombent que peu d'exploitations agricoles, notamment le 1er tronçon -variante A-

Nous mettons à la disposition des responsables qui ont à charge de conclure cette étude d'impact, notre connaissance du terrain pour bâtir ensemble un projet détaillé cohérent.

ETAT CIVIL

CARNET BLEU ROSE

REMAZEILLES Emilie	le 12/05/1991
DUSSOTTIER Willy	le 02/12/1991
LAFAY Floriane	le 08/12/1991
ZANETTI Julien	le 20/12/1991
TARANTINO Laura	le 08/02/1992
DE FREITAS Anthony	le 20/02/1992

CARNET NOIR

SABATHE Louise née COUSINIE	84 ans	le 16/12/91
BARTHE Raymond	56 ans	le 26/12/91
BRASSAC Amélie née CALVET	88 ans	le 01/02/92
BARBERO Josephine née ISAIA		

EMPLOIS FAMILIAUX

Les formalités d'embauche pour des emplois familiaux (garde d'enfants, femme de ménage) sont simplifiés et peuvent amener certains avantages comme des réductions d'impôts, on peut également obtenir des aides. Des associations peuvent vous renseigner et vous aider dans les démarches (N° vert: 05 10 10 10).

Quelques adresses utiles:

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

3 Boulevard Professeur Léopold ESCANDE - 31093 TOULOUSE CEDEX
Tel: 61 58 95 95

Caisse d'Allocations Familiales

24 Rue Riquet - 31046 TOULOUSE CEDEX
Tel: 61 29 36 99

URSSAF

32 Rue Demouilles 31016 TOULOUSE CEDEX
Tél: 61 25 21 15

Association des employeurs particuliers des employés de maison

11 Boulevard des Récollets - 31078 TOULOUSE CEDEX
Tél: 61 52 75 92

Direction départementale du travail et de l'emploi

Cité Admin.Bât. B - Bd. Armand Duportal - 31074 TOULOUSE CEDEX
Tél:61 58 58 58

LES ELECTIONS REGIONALES A MERVILLE

INSCRITS	1608	
VOTANTS	1262	78,48 %
EXPRIMES	1216	75,26 %
Liste JOSPIN Lionel	184	15,13 %
Liste ANTONY Bernard	141	11,59 %
Liste LAFLORENTIE Anne-Marie	19	1,56 %
Liste FUZIES Pierre	187	15,37 %
Liste BELLOC Christian	14	1,15 %
Liste AINARDI Sylviane	64	5,26 %
Liste DUFETELLE Philippe	39	3,20 %
Liste CENSI Marc	455	37,41 %
Liste SEQUALA Jean-Paul	23	1,89 %
Liste FARRENY Henri	90	7,40 %



TENNIS CLUB MERVILLOIS

Chers adhérents,

L'année tennistique a commencé début novembre et déjà diverses compétitions sont lancées tant individuelles que par équipes. Je tiens donc personnellement à féliciter et à encourager toutes les joueuses et tous les joueurs qui vont défendre les couleurs de MERVILLE au niveau départemental.

Notons que les permanences que nous avons assurées ont déjà permis de recenser 70 licenciés pour 1992. Je suis persuadé que les beaux jours arrivant, ce chiffre va prendre de l'ampleur.

RAPPEL DES REGLES à RESPECTER POUR L'UTILISATION DE LA SALLE POLYVALENTE:

1°/ INSCRIRE SON NOM sur le tableau de réservation se trouvant dans le coffret fixé au TABLEAU D'AFFICHAGE;

2°/ DURANT LE JEU, REFERMER DERRIERE SOI l'entrée principale de la salle, afin d'éviter à d'éventuels «visiteurs» de s'introduire discrètement et de se laisser enfermer;

3°/ Enfin, VEILLEZ, en sortant, à ce que toutes les LUMIERES SOIENT ETEINTES ET LE MATERIEL RANGE.

Je terminerai ce petit rappel en vous faisant part du nouveau Bureau du TCM pour 1992. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

A très bientôt,
Christian HENRIC
Président

ECOLE DE TENNIS

L'école de tennis se porte bien et remporte un franc succès. 40 élèves à ses débuts il y a trois ans, 52 élèves dès la 2ème année, elle en compte aujourd'hui 58 assidus et passionnés de tennis.

Les cours sont donnés par Bertrand MOURLANE, notre sympathique éducateur.

Afin d'assurer tous les cours, et pour ne pas être dépendant des caprices du temps, nous nous félicitons d'avoir obtenu 10 heures hebdomadaires d'occupation de la salle polyvalente pour l'école de tennis. L'idéal serait d'avoir 4 élèves par cours, nous en avons 6, le planning de la salle oblige!

Au cours de l'année, les élèves passent des tests évaluant leurs performances. Ces tests reconnus par la ligue de tennis sont inscrits et signés dans un «Passeport individuel» distribué à chacun par l'éducateur.

Pour tout renseignements, contactez Daniel FERAL.

MERVILLE

INFO

TENNIS (SUITE)

COMPOSITION DU BUREAU

PRESIDENT:

Mr HENRIC Christian
Cazevieille - MERVILLE Tél: 61 85 13 24

VICE PRESIDENT:

Mr FERAL Daniel
Chemin de Mijane - MERVILLE Tél: 61 85 08 16

TRESORIER:

Mr POURGATOU Serge
Route de Grenade - MERVILLE Tél: 61 85 06 44

TRESORIER ADJOINT:

Mr SANTACREU José
Route de Guinot - MERVILLE Tél: 61 85 02 92

SECRETAIRE:

Mr HACHE Jean-François
Impasse de Couly - MERVILLE Tél: 61 85 10 61

SECRETAIRE ADJOINT:

Mr CAMBON Alain
Service des eaux - GRENADE Tél: 61 82 68 41

DELEGUES:

Relations Publiques: Mr IMBERT Jean-François
Chemin des Mourlanes MERVILLE Tél: 61 85 19 32

Ecole de tennis: Mr FERAL Daniel
Chemin de Mijane MERVILLE Tél: 61 85 08 16

Equipes: Mr GARON Christian
15 Lot. Les Erables MERVILLE Tél: 61 85 19 72

CLUB DU 3^o AGE

Nous vous informons que notre assemblée générale se tiendra le JEUDI 30 AVRIL à partir de 14h 30, salle du 3^o age. Un lunch amical sera servi à l'issue de la réunion.

Nous invitons chaleureusement à cette assemblée outre nos membres fidèles, toutes les personnes retraitées désireuses de faire partie de notre club.

COMITE INTER-CLUBS

Qu'avons nous fait en ces journées d'hiver où de vieux clichés voudraient voir les anciens assis au coin du feu surveillant la marmite pansue où soupire la «mounjetade»...

Eh bien, nous n'avons pas surveillé la marmite! Et cependant nous sommes régalez d'une mounjetade parfaite! Elle fut servie à Pibrac le 26 Février.

200 personnes participaient à cette journée animée où chacun trouva l'agrément de son choix entre les jeux de société et la danse qui prima, tant étaient entraînants ces airs de musette pleins de joyeux souvenirs. Et c'est l'accordéon qui accompagna un «au revoir» plein d'espérance pour une prochaine rencontre.

Quelques jours plus tôt, le 13 Février, un concours de belote à Merville avait rempli notre salle de redoutables joueurs qui d'ailleurs auraient emporté tous les lots si leurs ardeurs n'avaient été tempérées par les bévues bien sympathiques de quelques partenaires désignés par le tirage au sort. Comme il se doit, un petit goûter ponctuait ce concours original qui se renouvellera prochainement à Mondonville.